

**2014-2016**

**Quoi de neuf à FLAME ?**



## De 32 à 35 ALEC, bientôt 36 ?

### ➤ Les ALEC et organismes ayant intégré la fédération

- ✓ ALEC Epinal Centre Vosges
- ✓ ALEPTE – Paris Terre d'Envol
- ✓ HELIANTHE comme « membre observateur, ALEC en devenir »

### ➤ Les ALEC créées

- ✓ ALEC 18 du Cher

### ➤ 2 projets bien avancés

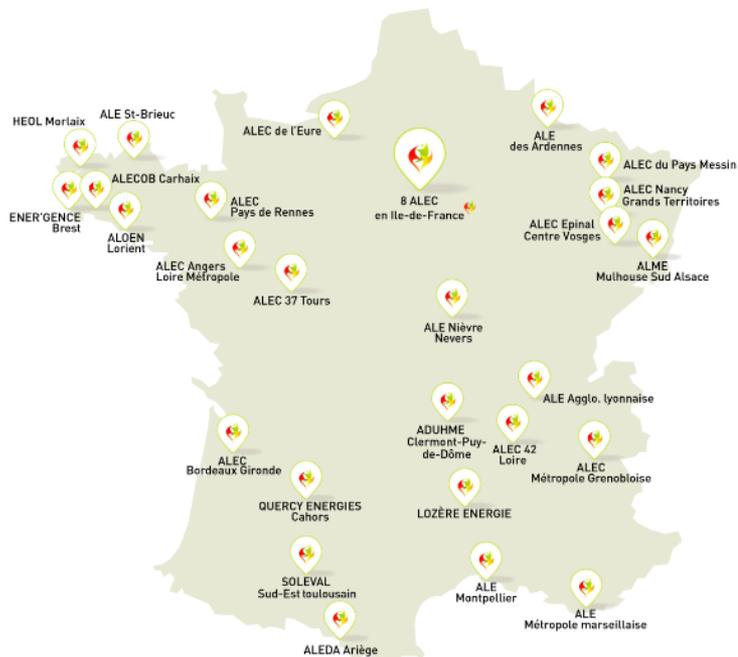
- ✓ ALE01 de l'Ain (HELIANTHE)
- ✓ ALEC Sud de l'Aisne (PETR-UCCSA)

### ➤ Des territoires toujours motivés

- ✓ Région Normandie



# Les agences locales de l'énergie et du climat en France



#### LEGENDE :

 APC - Agence Parisienne du Climat, ALEC St-Quentin-on-Yvelines, ALECOE - Ouest Essonne, GPSOE - Grand Paris Seine Ouest Energie, MVE - ALEC de l'Est Parisien, ALE Evry - Centre Essonne, ALEC Plaine Commune, ALEC Paris Terres d'envol.

## Un maillage à l'échelle européenne



- Etude EASME de septembre 2015 :
  - ✓ 405 agences de l'Énergie en Europe,
  - ✓ dont plus de 130 à l'échelon local.

# La reconnaissance institutionnelle accrue des ALEC

- **Reconnaissance d'intérêt général** des ALEC dans la Loi de transition énergétique pour une croissance verte du 17 août 2015 (article 192) :

*Art. L. 211-5-1. du Code de l'énergie : « Des organismes d'animation territoriale appelés « **agences locales de l'énergie et du climat** » peuvent être créés par les collectivités territoriales et leurs groupements. Leur objet consiste à conduire en commun **des activités d'intérêt général** favorisant au niveau local la mise en œuvre de la transition énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre des objectifs définis au plan national. Ces agences travaillent en complémentarité avec les autres organismes qui œuvrent pour la transition énergétique. »*

## Une fédération qui a consolidé ses bases



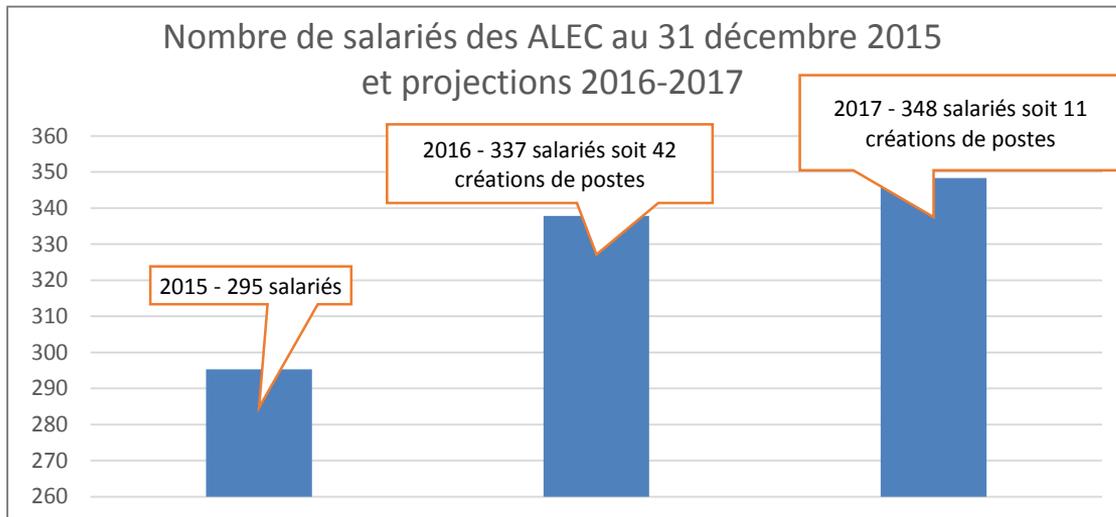
- La poursuite du partenariat institutionnel et financier avec l'**ADEME** et la perspective d'un programme de travail pluriannuel.
- Une **coordination permanente** qui s'organise (locaux, salles de réunion, gestion centralisée).
- La **Charte des ALEC** qui garantit la cohérence d'ensemble.
- La **valorisation de l'expertise** des ALEC :
  - ✓ Des groupes de travail formalisés
  - ✓ Des formations organisées en commun
  - ✓ Un projet européen commun sur 3 ans : LEAF
- La facilitation des partenariats locaux des ALEC

# La diffusion de l'expertise des ALEC

- Un **site Internet** qui permet le partage des bonnes pratiques et la valorisation du travail des ALEC
- Deux **publications** FLAME et une lettre d'information interne « **Retour de FLAME** »
- La participation à des événements nationaux, européens et internationaux (Assises de l'Énergie, Journées FEDARENE, Solutions COP 21, Journées EIE/PTRE de l'ADEME).



# Salariés des ALEC en progression



Source : FLAME – Fédération des agences locales de maîtrise de l'énergie et du climat - janvier 2016.



**Merci de votre attention**



**Coordination** : Olivia de Maleville  
contact@federation-flame.org

**Fédération FLAME**

22, rue Joubert

75009 Paris

tél : 01 40 41 16 91

[www.federation-flame.org](http://www.federation-flame.org)

